



L'AGRICULTURE...
ÇA S'APPREND !



CATALOGUE DE FORMATION

2^e semestre 2022

SOMMAIRE

Conseils pour les participants	p. 3
Présentation de l'ADEAR du Lot.....	p. 5
Présentation de l'AFOCG Quercy	p. 7
Liste des formations par thème	p.9
Détails des formations	p.12
La prise en charge des formations	p.49
Le crédit d'impôt formation	p.47
Le service de remplacement	p.48
Pour nous joindre.....	p. 49

Les formations proposées sont mises en place grâce au concours financier de



CONDITIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

Les formations sont destinées en priorité aux agriculteur·rices éligibles à VIVEA (chef d'exploitation, conjoint collaborateur, cotisant de solidarité) ainsi qu'aux porteurs et porteuses de projet ayant un PPP validé.

Les personnes qui ne sont pas éligibles aux fonds VIVEA peuvent participer aux formations dans la limite des places disponibles.

Vous êtes invité·es à communiquer vos besoins en formation s'ils ne font pas partie de l'offre présentée ici auprès de l'ADEAR ou de l'AFOCG afin de participer à l'évolution de ce catalogue qui est édité deux fois par an.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS DE LA STRUCTURE ORGANISATRICE

Pour vous inscrire, contactez la structure référente de la formation concernée.

Merci d'adresser l'original de votre attestation MSA si vous êtes cotisant depuis moins de deux ans. Si vous êtes porteur de projet inscrit en parcours PPP, des pièces justificatives vous seront demandées lors de votre inscription (l'original de l'attestation des conditions d'éligibilité au financement de VIVEA délivré par le CEPPP et la copie du PPP notamment).

Nous vous invitons à vous inscrire **au plus vite et dans un délai de 15 jours avant la formation au plus tard** pour permettre une bonne organisation. Vous recevrez une confirmation d'inscription par mail et les informations logistiques une semaine avant la formation au plus tard.

Toute annulation d'inscription doit être signalé par téléphone 72h avant le début de la formation.

COÛT DES FORMATIONS

La majorité des formations peuvent être financées par VIVEA (plafond de 2 250 € par an et par personne) ou par d'autres financeurs (OCAPIAT, CPF, OPCO, Pôle Emploi, etc.). Le cas échéant, le montant de la participation et les modalités de règlement sont précisés sur le programme de la formation, dans le catalogue ou sur demande. Pour les personnes qui n'auraient pas accès à des financements, l'adhésion est proposée et une participation peut être demandée.

Le repas et les frais de déplacement sont à la charge des stagiaires.

LES HORAIRES... RESPECTEZ-LES !

Par respect pour les organisateurs, les intervenants ainsi que le groupe merci d'arriver à l'heure ou de prévenir en cas de retard afin de ne pas pénaliser l'ensemble des participants.

LES REPAS... SOUVENT PARTAGÉS !

Pour la grande majorité des formations proposées, les repas seront pris sur place avec le groupe de stagiaires. Le principe : chacun·e amène de quoi partager et nourrir l'intervenant·e et le ou la formateur·rice.

Vous êtes évidemment libre de choisir un autre moyen de restauration à vos frais.

COVOITURAGE

Les personnes inscrites reçoivent 1 ou 2 jours avant la formation, par mail, la liste des personnes participantes, leurs coordonnées et lieu d'habitation afin que vous puissiez vous organiser pour le covoiturage.

ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

NOS FORMATIONS... MÉTHODES ET ÉVALUATION

Nos méthodes de formation sont adaptées aux attentes des stagiaires, assurées par des formateurs et intervenants compétents et pédagogues. Une évaluation systématique de la satisfaction et des acquis est réalisée auprès des stagiaires, respectivement par une fiche à remplir et par une fiche à remplir et/ou une mise en situation adaptée au thème de la formation. En participant à une formation de ce catalogue, vous vous engagez à répondre à cette évaluation. Une attestation de participation est délivrée en fin de formation, validant vos compétences acquises.

CONTACTS

Pour chaque formation, il y a une personne qui est « responsable pédagogique ». Cette personne est garante de la préparation de la formation, de son déroulement et du suivi, en lien avec les stagiaires et l'éventuel intervenant. **Vous retrouverez les contacts des structures en fin de catalogue.**

Toute réclamation portant sur le déroulement ou le contenu d'une formation doit être formulée par écrit et transmise au responsable de stage dans un délai de 15 jours après la clôture de la formation. Une réponse sera formulée au pétitionnaire dans un délai de 15 jours.

L'ADEAR DU LOT, ORGANISME DE FORMATION

L'ASSOCIATION

L'ADEAR du Lot, Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural, est une association qui œuvre dans le Lot depuis 2001, **au service des agriculteurs et des porteurs de projet et en faveur de l'agriculture paysanne**. Nos 3 missions principales sont l'accompagnement à l'installation, l'accompagnement à la transmission et l'accompagnement technique via notamment l'organisation de formations.

LA FORMATION AUTOUR DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Tout notre projet associatif tourne autour de l'agriculture paysanne et vise à encourager et soutenir les agriculteurs qui s'engagent vers cette agriculture. **L'ADEAR a développé des formations techniques pour les agriculteurs et les porteurs de projet en lien avec le projet d'agriculture paysanne**, en réponse à leurs besoins particuliers, aux problématiques du moment (les changements de la PAC, les nouveaux statuts, les aides à l'installation, la pluriactivité, les techniques en production animale, végétale,...) et en réponse aux besoins de groupe d'agriculteurs (création de collectif pour la commercialisation, le matériel, l'installation à plusieurs...).

L'agriculture paysanne vise à :

- favoriser l'**autonomie** des fermes (décisionnelle, financière, technique) ;
- vivre décemment de son métier ;
- travailler avec la nature ;
- participer au développement local ;
- développer la **qualité** et le **goût** des productions agricoles ;
- améliorer la **transmissibilité** des fermes.



L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ACTIVITÉ AGRICOLE

Vous souhaitez nous rencontrer, nous vous proposons un **accueil collectif** mensuel d'une demi-journée. Ce premier accueil, basé sur l'échange, a pour objectif de rencontrer l'ADEAR, de rencontrer d'autres porteurs de projet et d'intégrer un réseau. Vous y trouverez les réponses aux premières questions que vous vous posez sur la bonne marche à suivre pour mener à bien votre projet agricole.

Après ce premier accueil, vous pourrez bénéficier d'un accompagnement individualisé grâce à nos actions collectives :

Des temps collectifs, surtout

Vous pourrez avancer sur votre projet en participant aux temps collectifs que nous avons développés. C'est le mode à privilégier pour être accompagné. Retrouvez les dates dans ce programme dans la rubrique installation notamment.

Des rendez-vous individuels possibles

Un accompagnement individuel adapté pourra vous être proposé pour des points particuliers du montage du projet qui ne peuvent être abordés en collectif (relationnel, ré-orientation du projet, etc.) ou pour le montage administratif des dossiers de subvention (PASS Installation ou DJA).

Ces entretiens individuels ont également lieu pour la mise en place de **stages** en exploitation, l'accompagnement des **CEFI** et le suivi post-installation.

Combien ça coûte de se faire accompagner ?

Le coût de l'accompagnement est pris en charge par la Région Occitanie. Par contre, il est nécessaire d'[adhérer à l'ADEAR](#) pour se faire accompagner.

SE PRÉPARER À TRANSMETTRE

Parce qu'une transmission est un véritable projet professionnel, le Parcours Transmission vous propose :

- des outils pour vous aider dans la prise de décision puis le passage à l'action ;
- un réseau d'associations professionnelles qui vous accompagnent ;
- des paysans et des porteurs de projets avec qui partager et progresser ;
- une **formation de 3 jours en fin d'année** avec nos partenaires (AFOCG Quercy, Terres de liens...);
- un accompagnement personnalisé : inscrivez-vous à un « Point info transmission » !



L'ADEAR peut également vous proposer l'accompagnement dans le cadre de l'installation-reprise via les CEFI. Ce dispositif, Contrat Emploi Formation Installation qui existe depuis plusieurs années, permet à un cédant et un repreneur de travailler ensemble et d'être rémunéré pendant plusieurs mois afin de faire un réel travail de transmission.



Place de la halle - 46 320 ASSIER
afocg.quercy@gmail.com
09.80.78.99.86 / 06.95.18.88.15

L'AFOCG QUERCY, ORGANISME DE FORMATION

L'Association de Formation Collective à la Gestion du Lot existe depuis plus de 30 ans. C'est un organisme de formation qui fonctionne aujourd'hui grâce à l'adhésion de plus de 100 exploitations agricoles, associations et CUMA.

L'objectif premier de notre AFOCG est de favoriser l'autonomie et la responsabilisation des exploitant.es agricoles quant à la **gestion comptable, fiscale, juridique et humaine de leur exploitation agricole**.

NOUS VALEURS

**« Accompagner des agriculteurs trices, des professionnels du monde rural,
mais surtout des hommes et des femmes »**

Extrait de la charte du réseau Inter AFOCG

- Valorisation du vécu de la personne
- Recherche d'autonomie en favorisant la dynamique des projets
- Changements de regard pour aller plus loin que les modèles établis et innover
- Co-construction et apprentissage en groupe

NOUS (HAMPS D'INTERVENTIONS)

- Comptabilité
- Gestion et économie
- Juridique et fiscalité
- Projet de développement individuel et collectif
- Relations humaines
- Informatique

L'ORGANISATION DES FORMATIONS

Nos formations sont animées par nos formatrices Ingrid, les Aurélie's, Katy et/ou par nos partenaires (Expert-comptable, juriste, intervenants spécialisés, etc.). Suivant les inscriptions, ces formations se déroulent sur les fermes ou dans nos locaux à Assier.

Nous avons deux types de formation :

- La formation COMPTA, sous condition d'adhésion à l'AFOCG (**feuille ci-après**) ;
- Les formations à thème que vous trouverez plus loin dans ce catalogue.

- FORMATION COMPTA -

Maitriser sa comptabilité pour produire ses résultats annuels, les déclarer et les analyser

Vous êtes agriculteur·trice et vous souhaitez réaliser votre compta vous-même :
rejoignez la formation COMPTA de l'AFOCG QUERCY !

Cette formation doit vous permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour établir votre comptabilité afin de comprendre vos chiffres, maitriser les enjeux financiers et ainsi gagner en autonomie décisionnelle sur la conduite de votre ferme.

◇ **Durée** : 3 à 4 jours

◇ **Dates** : réparties entre juin 2022 et mars 2023

◇ **Lieu** : sur les fermes ou dans nos locaux à Assier

◇ **Prérequis** : avoir suivi la formation « les enjeux administratifs sur ma ferme »

◇ **Méthodes pédagogiques** : Travail en salle avec matériel informatique.
L'intervenant reprendra clairement chaque thème comptable et répondra aux diverses questions en s'appuyant sur un diaporama et/ou un paper board.

◇ **Modalités d'évaluation** : Bilan en fin de formation et mise en situation



OBJECTIFS



- / être capable de réaliser toute sa comptabilité
- / s'approprier les notions de base de gestion : rangement / facturation
- / apprendre à clôturer son exercice comptable en respectant les étapes
- / savoir analyser ses résultats et les comprendre
- / apprendre à faire ses déclarations sociales et fiscales



RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Ingrid Poudret / Aurélie Challancin / Aurélie Moreira / Katy Amilhaud

COÛT DE LA FORMATION



Crédit Vivéa 693€ (3 jours) ou 924€ (4 jours)


+ Tarifs AFOCG disponibles sur notre page internet : <http://www.interafocg.org/afocg46>







Accessibilité personnes en situation de handicap

Nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.
(référente handicap : Katy Amilhaud)

LISTE DES FORMATIONS PAR THÈME

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des formations proposées classées par thème. Pour une description plus détaillée, recherchez la formation dans le catalogue et **contactez la structure référente**, dont les coordonnées sont en dernière page.




Dates 2022	Titre	Intervenant	Structure référente	Référence dans le catalogue
Production végétale				
17 octobre	Réussir ses semis PPAM et maraîchers en pépinière	Jérôme Goust, auteur de « Le plaisir de faire ses plants bio »	 ADEAR	1
25 octobre	Gestion durable des sols viticoles	Baptiste ALGAYER, docteur en science du sol	 ADEAR	2
8 et 9 novembre	Vergers-maraîchers : associer légumes et arbres fruitiers en agroforesterie	Grégoire SERVAN, maraîcher, Gaïa Formation	 ADEAR	3
14 novembre	Gestes et postures en maraîchage	Sylvain BLONDEAU, maraîcher et professeur de Tai chi	 ADEAR	4
17 novembre	Séchage solaire des fruits et légumes	Yoann ROBERT, CFPPA de Florac	 ADEAR	5
22 et 29 novembre	Gestion forestière durable et valorisation du bois	Yann CLEMENT, technicien forestier au CRPF Occitanie	 ADEAR	6
Production animale				
22 septembre	Choisir et éduquer son chiot : les bases	Denis MALBOUYRES, éleveur et éducateur de chiens de travail	 ADEAR	7
27 septembre, 25 octobre et 29 novembre	Le chien, un outil pour éduquer son troupeau	Patrice PACAUD et David PLANQUE, Esprit troupeau	 ADEAR	8
29 septembre, 06 et 20 octobre	Éducation et dressage du chien de troupeau - initiation	Denis MALBOUYRES, éleveur et éducateur de chiens de travail	 ADEAR	9
10 octobre	Soigner son élevage en homéopathie - perfectionnement	Patrice ROUCHOSSÉ, vétérinaire homéopathe	 ADEAR	10
11 et 12 octobre	Soigner son élevage en homéopathie - initiation	Patrice ROUCHOSSÉ, vétérinaire homéopathe	 ADEAR	11

13 et 20 octobre	Médecine chinoise traditionnelle en élevage - initiation	Sophie BEAUME, vétérinaire homéopathe, GIE Zone verte	 ADEAR	12
18 octobre	Les arbres fourragers, une ressource précieuse pour l'autonomie de ma ferme	Jérôme GOUST, auteur de "les arbres fourragers" et paysan	 ADEAR	13
27 octobre, 03 et 17 novembre, 01 décembre	Éducation et dressage du chien de troupeau - perfectionnement	Denis MALBOUYRES, éleveur et éducateur de chiens de travail	 ADEAR	14
07 et 10 ou 14 novembre	J'apprends à parer les pieds de mes animaux : équins (chevaux et ânes)	Jean-Baptiste HANNEBICQUE, éleveur équin	 ADEAR	15
8 novembre	Le comportement des animaux et la relation humain-animal	Marie-Christine FAVÉ, vétérinaire	 ADEAR	16
À définir en décembre	J'apprends à parer les pieds de mes animaux : bovins	Frédéric RICHARD, formateur Pédicure bovin	 ADEAR	17






Transversale

À définir	Réglementation et hygiène : la méthode HACCP obligatoire	Yves ARNAUD, CFPPA Aurillac	 ADEAR	18
À définir	Comprendre son stress pour gagner en sérénité dans son activité professionnelle	Corine CAPDEQUI-PEYRANERE	 AFCCG Quercy <small>Association pour le développement de la filière porcine</small>	19
04 octobre	Les bases de la vie des abeilles pour des ruches pollinisatrices	Florian MARCO, chargé de mission, ADAGE Environnement	 ADEAR	20
15 novembre et 13 décembre	Travailler en couple	Brigitte CHIZELLE, sociologue, cabinet Autrement Dit	 ADEAR	21
22 et 29 novembre	Gestion forestière durable et valorisation du bois	Yann CLEMENT, technicien forestier au CRPF Occitanie	 ADEAR	6
30 novembre	Connaître ses droits et devoirs en cas de contrôle	Confédération paysanne	 ADEAR	22
6 décembre	Premiers secours sur ma ferme : la formation PSC1	Protection civile du Lot	 ADEAR	23





Technique

04 et 18 octobre	Tracteur pour les nul-les	Jérémy DERENDINGER, paysan	 ADEAR	24
05 et 19 octobre ou 24 novembre et 01 décembre	Initiation à la soudure : principes et application	François MONNIER, ferronnier métallier et paysan	 ADEAR	25
23 novembre	Utiliser et entretenir ma débroussailleuse en toute sécurité	Laurent CAUSSIÉ, bûcheron, Sylva Services	 ADEAR	26

Gestion, comptabilité, fiscalité

À définir	Je suis associé-e et je veux naviguer sereinement sur la compta	Ingrid POUDRET - AFOCG Quercy		27
À définir	Calculer ses coûts de revient en fleurs coupées pour définir le juste prix	Aurélie CHALLANCIN - AFOCG Quercy		28
À définir	Calculer ses coûts de revient pour définir le juste prix	Aurélie CHALLANCIN - AFOCG Quercy		29
08 décembre	Bureautique	ADEAR du Lot		30
09 décembre	Face aux aléas de la vie, quel statut matrimonial et quelle forme juridique nous protègent-ils au mieux ?	Jérôme CHAUBET, avocat		31

Installation, transmission

4 demi-journées les 13 septembre, 04 octobre, 15 novembre et 13 décembre	La DJA - Dotation Jeune Agriculteur : fonctionnement, obligations et engagements	AFOCG Quercy, ADEAR du Lot		32
11 jours répartis entre septembre à décembre	Mûrir son projet d'installation et le confronter au territoire	ADEAR du Lot		33
13 octobre matin - 01 décembre matin	Démarches administratives	ADEAR du Lot		34
10 novembre	Émergence du projet	ADEAR du Lot		35
4 jours du 16 novembre au 14 décembre	Anticiper pour bien transmettre, pour installer, pour s'associer	MSA, Cabinet Autrement Dit, AFOCG Quercy, ADEAR du Lot, notaire		36

DÉTAIL DES FORMATIONS

I - RÉUSSIR SES SEMIS PPAM ET MARAÎCHERS EN PÉPINIÈRE

Date	Lundi 17 octobre	Intervenant e(s)	Jérôme GOUST, auteur de « Le plaisir de faire des plants bio », ancien paysan en bio et co-président de Nature et Progrès Tarn
Durée	1 jour	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlott@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	175 € / jour

Prérequis

Aucun

Objectif(s) et contenu

En cours de construction.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, échanges d'expériences, application pratique.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

2- GESTION DURABLE DES SOLS VITICOLES

Date	Mardi 25 octobre	Intervenant e(s)	Baptiste ALGAYER, docteur en science du sol
Durée	1 jour	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	210 € / jour

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Acquérir ou consolider les connaissances théoriques permettant de mieux comprendre le fonctionnement d'un sol viticole, ainsi que le concept de santé des sols ;
- Être capable d'estimer les potentialités et contraintes liées au sol à l'échelle de la parcelle ;
- Être capable d'identifier, de mesurer et d'interpréter les résultats d'indicateurs de la santé des sols,
- afin d'orienter ses pratiques pour une viticulture durable.

Contenu

- Le fonctionnement d'un sol viticole et le concept de santé des sols ;
- La fertilité des sols viticoles : statut physique, statut organique, statut biologique, stock minéral ;
- Présentation d'indicateurs pour estimer l'évolution de la santé des sols à l'échelle de la parcelle, en fonction des objectifs des vignerons ;
- Etude de cas et pratique : sondages pioches-tarière, réalisation de tests bêche, prélèvements d'échantillons pour analyses en laboratoire, mise en place de litter-bags ;
- Lecture de résultats d'analyses de sol en laboratoire ;
- Pratiques à mettre en place pour un maintien ou une amélioration de la santé des sols étudiés.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, cas concrets, mise en pratique.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

3- VERGER-MARAÎCHER : ASSOCIER LÉGUMES ET ARBRES FRUITIERS EN AGROFORESTERIE

Date	Mardi 8 et mercredi 9 novembre	Intervenant e(s)	Grégoire SERVAN, maraîcher et formateur à Gaïa Formation
Durée	2 jours	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adealot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	175 € / jour

Cette formation est organisée par Gaïa formation (www.gaiaformation.com) en partenariat avec l'ADEAR du Lot.

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Comprendre les grands principes du maraîchage en agroforesterie fruitière ;
- Se familiariser avec la diversité des systèmes envisageables, les déterminants techniques, les points de vigilances et les leviers économiques de la plantation à la récolte ;
- Savoir anticiper l'évolution de ce système de production au fil des années afin d'en optimiser la gestion ;
- Adapter l'agroforesterie successionnelle maraîchère à son projet agricole.

Contenu

- Présentation des systèmes maraîchers en agroforesterie fruitière ;
- Les grands principes pour associer les cultures annuelles avec les arbres fruitiers ;
- Exemples d'aménagements : arbres isolés, haies fruitières, lignes incorporant fruitiers et petits fruits... ;
- Produire des arbres fruitiers en pépinière collective : pourquoi et comment ? ;
- Les éléments techniques pour une plantation réussie ;
- Données économiques et cas pratique ;
- Gestion de son agroécosystème au fil des années : tailles, irrigation, fertilisation et amendements, récolte, etc.
- Maximiser l'auto-fertilité dans son système productif : le lien vers l'agriculture syntropique.

En savoir plus sur <https://www.gaiaformation.com/verger-maraicher-associer-legumes-et-arbres-fruitiers-en-agroforesterie/>

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, échanges d'expériences, application pratique.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

4- GESTES ET POSTURES EN MARAÎCHAGE

Date	Lundi 14 novembre	Intervenant e(s)	Sylvain BLONDEAU, maraîcher et éducateur sportif, professeur de Tai chi chuan
Durée	1 jour	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	196 € / jour

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Appliquer les techniques de gestes et postures de travail adaptées pour atténuer la fatigue et réduire la fréquence des accidents ;
- Appréhender les risques dorso-lombaires et la prévention.

Contenu

- Les risques d'accidents du travail ;
- Le corps humain ;
- Analyse de l'effort et évaluation des situations ;
- Pratique, proposition d'aménagements et conseils.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, cas concrets, mise en pratique.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

5- SÉCHAGE SOLAIRE DES FRUITS ET LÉGUMES

Date	Jeudi 17 novembre	Intervenant e(s)	Yoann ROBERT, CFPPA de Florac
Durée	1 jour	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	210 € / jour

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Acquérir les compétences techniques et réglementaires sur le séchage des fruits et légumes, afin de démarrer ou renforcer une activité économique.

Contenu

- Description des étapes mises en œuvre pour le séchage des végétaux : préparation et découpe, disposition sur les claies, conduite du séchage, conditionnement et stockage ;
- Étude des paramètres importants à maîtriser pour conduire le séchage.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, échanges d'expériences, application pratique.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

6- GESTION FORESTIÈRE DURABLE ET VALORISATION DU BOIS

Date	Mardis 22 et 29 novembre	Intervenant e(s)	Yann CLEMENT, technicien forestier au CRPF Occitanie
Durée	2 jours	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adejarlot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	210 € / jour

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Acquérir les connaissances relatives aux rôles de nos forêts ;
- Appréhender la réglementation d'un point de vue de propriétaire et de gestionnaire, exploitant forestier ;
- Apprendre les pratiques et les techniques adéquates à la gestion et à la valorisation durable et en toute sécurité des forêts ;
- Découvrir l'intérêt de valoriser ses bois et en apprendre plus sur les potentiels débouchés.

Contenu

- Présentation de la forêt dans le Lot : état des lieux d'un point de vue biodiversité, économique, social et environnemental ;
- Présentation des organismes gérant la forêt dans le Lot ;
- Point sur ses forêts : le parcellaire, que puis-je concrètement faire avec mes forêts ;
- Etude de cas concrets et visites de parcelles : description de parcelle, document de gestion durable, plan de gestion ;
- Etude d'un calendrier de travaux : que faire de ses bois durant les 10 années à venir ;
- Comment organiser les travaux selon la réglementation ? Quels sont mes droits ? ;
- Point sur les bonnes pratiques et la sécurité ;
- Quelle valorisation, quels débouchés ?

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, échanges d'expériences, application pratique.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

7- CHOISIR ET ÉDUIQUER SON CHIOT : LES BASES

Date	Jeudi 22 septembre	Intervenant e(s)	Denis MALBOUYRES, éleveur et éducateur de chiens de travail
Durée	1 jour	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	175 € / jour

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Être capable de bien choisir son chien de troupeau ;
- Savoir faire l'éducation du chien sur l'exploitation en dehors de la mise au travail.

Contenu

- Les bases sur le comportement du chien de troupeau ;
- Le choix du chien pour ceux et celles qui n'en ont pas encore ;
- Les principes clés de l'éducation et de la motivation du chien.

Méthodes pédagogiques

Pratique avec des apports théoriques à chaque situation.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

8- LE CHIEN, UN OUTIL POUR ÉDUIQUER SON TROUPEAU

Date	Mardis 27 septembre, 25 octobre et 29 novembre	Intervenant e(s)	Patrice PACAUD et David PLANQUE, Esprit troupeau
Durée	3 jours	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	175 € / jour

Prérequis

Les participants doivent venir avec leur propre chien.

Objectif(s)

Envisager votre travail autrement. Eduquer votre troupeau grâce au chien de conduite.

Contenu

Transmettre suffisamment de connaissances en comportement animal et les mettre en pratique afin que l'éleveur devienne autonome et puisse, en toute circonstance, déplacer, trier et manipuler ses animaux à l'aide de son chien dans la sérénité.

Méthodes pédagogiques

Pratique avec des apports théoriques à chaque situation.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

9- ÉDUCATION ET DRESSAGE DU CHIEN DE TROUPEAU - INITIATION

Date	Jeudis 29 septembre, 06 et 20 octobre	Intervenant e(s)	Denis MALBOUYRES, éleveur et éducateur de chiens de travail
Durée	3 jours	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	175 € / jour

Prérequis

Les participants doivent venir avec leur propre chien.

Objectif(s)

- Savoir observer et comprendre le comportement du chien de troupeau ;
- Connaître les consignes à donner à son chien de troupeau au quotidien et au travail ;
- Savoir utiliser son chien en condition de travail.

Contenu

- Connaissances sur le chien ;
- Connaissances sur le troupeau et sa relation au chien ;
- Le statut du maître et sa relation au chien de travail ;
- Exercices à pratiquer à la maison ;
- Apprentissage et pratiques des consignes basiques au travail ;
- Exercices pratiques sur un troupeau.

Méthodes pédagogiques

Pratique avec des apports théoriques à chaque situation.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

10- SOIGNER SON ÉLEVAGE EN HOMÉOPATHIE – PERFECTIONNEMENT

Date	Lundi 10 octobre	Intervenant e(s)	Patrice ROUCHOSSÉ, vétérinaire homéopathe
Durée	1 jour	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	210 € / jour

Pendant les modules de perfectionnement, les éleveurs gagnent en autonomie.

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Comprendre l'utilisation du répertoire, à partir de symptômes observés
- Savoir différencier un cas aigu d'une faux aigu et d'un chronique.
- Connaître des pathologies récurrentes.

Contenu

- Études de cas chroniques ;
- Relier la dynamique des symptômes à la souche du remède.
- Les remèdes les plus fréquemment utilisés ;
- Apprendre à différencier l'abord des maladies aiguës et celui des maladies chroniques.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, études de cas, échanges d'expériences.

Modalités d'évaluation

Mise en situation autour d'un étude de cas.

II- SOIGNER SON ÉLEVAGE EN HOMÉOPATHIE - INITIATION

Date	Mardi 11 et mercredi 12 octobre	Intervenant e(s)	Patrice ROUCHOSSÉ, vétérinaire homéopathe
Durée	2 jours	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	210 € / jour

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Les éleveurs, soucieux de la santé de leur troupeau, apprécient de pouvoir agir dès les premiers symptômes et de participer à la guérison de leurs animaux.
- L'efficacité, le faible coût des remèdes homéopathiques sont des atouts majeurs en élevage, sans oublier l'absence de résidus.

Contenu

- Les bases de l'homéopathie ;
- Technique de recueil des symptômes, de répertorisation ;
- Les remèdes utiles notamment en traumatologie, en accompagnement à la mise bas, pour les mammites ou diarrhées.

Méthodes pédagogiques

Pratique avec des apports théoriques à chaque situation.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

12- MÉDECINE (CHINOISE TRADITIONNELLE EN ÉLEVAGE - INITIATION

Date	Jeudis 13 et 20 octobre	Intervenant e(s)	Sophie BEAUME, vétérinaire homéopathe, GIE Zone verte
Durée	2 jours	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	210 € / jour

Prérequis

Éleveurs petits et gros ruminants, équins.

Objectif(s)

- Comprendre le fonctionnement de la Médecine traditionnelle chinoise ;
- Établir les liens (anatomique, physiologique) entre médecine manuelle et médecine traditionnelle chinoise ;
- Développer ses capacités de ressenti pour pouvoir améliorer le bien-être de l'animal en cas de trouble.

Contenu

- Philosophie de la médecine chinoise traditionnelle ;
- L'énergie ou le "chi", base de la pensée traditionnelle ;
- Introduction des notions fondamentales de YIN et YANG ;
- Acupuncture ou digipuncture selon la loi des 5 éléments ;
- Localisation des méridiens et des principaux points énergétiques sur les animaux ;
- Apprentissage du ressenti énergétique (vide/plein) des points et lien avec la médecine manuelle ;
- Les 6 énergies, les 12 méridiens, les merveilleux vaisseaux ;
- Les troubles courants en élevage pouvant être soulagés ;
- Les points d'urgence sur les animaux (point de réanimation des veaux...) ;
- Approfondir son ressenti sur les animaux.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, cas concrets, mise en pratique.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

13- LES ARBRES FOURRAGERS, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE POUR L'AUTONOMIE DE MA FERME

Date	Mardi 18 octobre	Intervenant e(s)	Jérôme GOUST, auteur de "les arbres fourragers" et paysan
Durée	1 jour	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	210 € / jour

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Comprendre le rôle des feuilles d'arbres dans la ressource fourragère ;
- Être capable d'envisager les évolutions techniques et agronomiques pour développer et pérenniser cette ressource.

Contenu

- Les pratiques fourragères existantes (arbres têtard, arbres pâturés...) ;
- Données sur les valeurs nutritives et sur l'intérêt fourrager des essences ;
- Présentation du programme de l'INRA Lusignan ;
- Utilisation des ressources arborées existantes et perspectives de développement ;
- Échanges sur les plantations envisagées par les participants.

Méthodes pédagogiques

Prise en compte de l'expérience des participants, exposé du formateur, exercices pratiques et terrain.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

14- ÉDUCATION ET DRESSAGE DU CHIEN DE TROUPEAU - PERFECTIONNEMENT

Date	Jeudis 27 octobre, 03 et 17 novembre, et 01 décembre	Intervenant e(s)	Denis MALBOUYRES, éleveur et éducateur de chiens de travail
Durée	4 jours	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	175 € / jour

Prérequis

Les participants doivent venir avec leur propre chien.

Objectif(s)

- Savoir observer et comprendre le comportement du chien de troupeau ;
- Connaître les consignes à donner à son chien de troupeau au quotidien et au travail ;
- Savoir utiliser son chien en condition de travail.

Contenu

- Connaissances sur le chien ;
- Connaissances sur le troupeau et sa relation au chien ;
- Le statut du maître et sa relation au chien de travail ;
- Exercices à pratiquer à la maison ;
- Apprentissage et pratiques des consignes basiques au travail ;
- Exercices pratiques sur un troupeau.

Méthodes pédagogiques

Pratique avec des apports théoriques à chaque situation.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

15- J'APPRENDS À PARER LES PIEDS DE MES ANIMAUX : ÉQUINS (CHEVAUX ET ÂNES)

Date	Lundi 7 et jeudi 10 novembre	Intervenant e(s)	Jean-Baptiste HANNEBICQUE, éleveur équin
Durée	1,5 jour	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlot@orange.fr
Lieu	Théminettes	Crédit VIVEA	175 € / jour

Acquérir les connaissances de base pour la pratique du parage de ses équidés

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Comprendre le fonctionnement d'un pied de cheval, à travers une approche globale ;
- Connaître et gérer les problèmes récurrents du quotidien ;
- Acquérir les bases du parage des pieds.

Contenu

- Anatomie de base ;
- Approche de la mécanique du sabot ;
- Conditions de vie et alimentation ;
- Reconnaître un pied sain d'un pathologique ;
- Entretien préventif des pieds du cheval ;
- Apprendre à se positionner en sécurité pour les soins ;
- Pédicurie équine ;
- Présentation théorique des outils et étapes pour apprendre l'entretien des pieds de son cheval ;
- Exercices sur différents chevaux pour pratiquer et apprendre les bons gestes.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et pratique.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

16- LE COMPORTEMENT DES ANIMAUX ET LA RELATION HUMAIN-ANIMAL

Date	Mardi 8 novembre	Intervenant e(s)	Marie-Christine FAVÉ, vétérinaire
Durée	1 jour	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlott@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	175 € / jour

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Comprendre le comportement des animaux pour mieux appréhender la relation homme-animal en tant qu'éleveur ;
- Se faire un allier de l'animal pour travailler en sécurité.

Contenu

- Dans quel monde vit l'animal et qu'exprime t-il par ses comportements ?
- Comment les animaux perçoivent les hommes, "relationnent" entre eux ?
- Quels modes de relations sont possibles avec les animaux ?

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, échanges d'expériences, application pratique.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

17- J'APPRENDS À PARER LES PIEDS DE MES ANIMAUX : BOVINS

Date	À définir en décembre	Intervenant e(s)	Frédéric RICHARD, formateur Pédicure bovin
Durée	1 jour	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	175 € / jour

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

Être capable d'effectuer les premiers soins de parage en manipulant et maintenant son animal en toute sécurité.

Contenu

- Anatomie et mécanique du pied ;
- Origine des boiteries, identification des lésions et des facteurs de risques ;
- Reconnaître une vache boiteuse ;
- Conduite à tenir face à une boiterie ;
- Les règles pour un parage en toute sécurité pour l'éleveur et l'animal ;
- Les moyens de contention et de manipulation des bovins ;
- Prévention et premiers soins ;
- Présentation du matériel, des outils et leur entretien ;
- La manipulation des animaux, l'organisation du chantier, la sécurité.

Méthodes pédagogiques

Exposé en salle, échanges, observation d'animaux, démonstration et pratique.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

18- RÉGLEMENTATION ET HYGIÈNE : LA MÉTHODE HACCP OBLIGATOIRE

Date	À définir	Intervenant e(s)	Yves ARNAUD, CFPPA Aurillac
Durée	2 jours	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlott@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	196 € / jour

La formation à l'hygiène est obligatoire pour toute personne qui travaille en lien avec les denrées alimentaires pour une activité commerciale. Cela ne vous dispense pas de faire agréer votre laboratoire individuellement.

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Être capable de maîtriser la qualité sanitaire d'une denrée alimentaire ;
- Connaître les bonnes pratiques d'hygiène ;
- Connaître les microbes et leurs moyens de maîtrise.

Contenu

- La réglementation sanitaire en fonction des différents statuts d'ateliers ;
- Les bases de l'hygiène alimentaire ;
- Les bonnes pratiques d'hygiène ;
- La réglementation sur l'étiquetage ;
- Aide à la rédaction d'un PMS.

Méthodes pédagogiques

Prise en compte de l'expérience des participants, exposé du formateur.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

19- COMPRENDRE SON STRESS POUR GAGNER EN SÉRÉNITÉ DANS SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Date	À définir	Intervenant e(s)	Corine CAPDEQUI-PEYRANERE
Durée	2 jours	Responsable(s) pédagogique(s)	Katy Amilhaud afocg.quercy@gmail.com
Lieu	Assier	Crédit VIVEA	231 € / jour

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

Permettre à chacun·e de mieux comprendre le stress et de retrouver plus de sérénité face aux situations du quotidien.

Contenu

Jour 1 :

- Mieux se connaître et connaître son stress pour mieux s'en détacher ;
- Comprendre nos différents cerveaux pour comprendre comment se crée notre stress ;
- Repérer les signes de stress pour le prévenir ;

Jour 2 :

- Aller vers plus de sérénité dans les situations difficiles ;
- Trucs et astuces pour retrouver plus de détente dans les situations à chaud ;
- Trucs et astuces, exercices pour retrouver durablement un esprit plus serein et développer ses capacités d'adaptation.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques

Exercices d'autodiagnostic et échanges

Mise en situation par jeux de rôle

Modalités d'évaluation

Bilan en fin de journée

Mise en situation

20- LES BASES DE LA VIE DES ABEILLES POUR DES RUCHES POLLINISATRICES

Date	Mardi 04 octobre	Intervenant e(s)	Florian MARCO, chargé de mission, ADAGE Environnement
Durée	1 jour	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adeaerlot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	210 € / jour

Connaître la vie des abeilles et leur habitat pour comprendre l'importance de leur présence sur une ferme. Cette formation n'a pas pour objectif de se former à l'apiculture.

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Comprendre l'importance des abeilles pour la pollinisation ;
- Connaître la vie des abeilles ;
- Connaître l'habitat artificiel des abeilles : la ruche.

Contenu

- Le cercle vertueux de l'implantation d'une ruche ;
- La vie des abeilles de sa morphologie et sa biologie au principe d'une apiculture écologique en passant par la vie en société de l'abeille et son alimentation ;
- Présentation du matériel du rucher et des différentes formes de ruches utilisées.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, échanges d'expériences, application pratique.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

21- TRAVAILLER EN COUPLE

Date	Mardis 15 novembre et 13 décembre	Intervenant e(s)	Brigitte CHIZELLE, sociologue, cabinet Autrement Dit
Durée	2 jours	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	245 € / jour

Cette formation de 2 jours est construite pour vous permettre d'avancer en couple et de façon concrète sur ces questions et de pouvoir transférer à 2 les acquis de cette formation en situation réelle.

Prérequis

Venir en couple.

Objectif(s)

- Identifier les spécificités du travail en couple ;
- Identifier les points de vigilance pour allier bien-être et efficacité ;
- Acquérir des démarches de communication constructive et de prise de décision à deux ;
- Acquérir des démarches pour allier bien-être et efficacité, concilier la vie personnelle et professionnelle.

Contenu

- Les spécificités du travail en couple : atouts et limites ;
- Exploration des besoins et comportements du couple au travail (place, rôle, organisation du travail) ;
- Différencier complémentarité et compatibilité ;
- Réalisation d'un auto-diagnostic des compatibilité et complémentarité et définir les moyens à mettre en œuvre pour les développer ;
- Méthodes.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, échanges d'expériences, application pratique.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

22- CONNAÎTRE SES DROITS ET DEVOIRS EN CAS DE CONTRÔLE

Date	Mercredi 30 novembre	Intervenant e(s)	Confédération paysanne
Durée	1 jour	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	231 € / jour

Cette formation ne traitera pas des contrôles dans le cadre de manifestation ou d'actions syndicales, nous resterons uniquement dans le champ de l'exercice du métier de paysan.ne.

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Connaître les différents contrôles auxquels peut faire face un.e paysan.ne ;
- Connaître ses droits en cas de contrôle sur sa ferme ;
- Maîtriser les éléments à mettre en place pour qu'un contrôle se passe au mieux.

Contenu

- Connaître les différentes formes de contrôle et organismes de contrôle de l'Etat ;
- Présentation du déroulement d'un contrôle sur place : avant, pendant, et après ;
- Présentation des autres points réglementaires qui sont contrôlés ;
- Présentation des droits et devoirs des agriculteurs en situation de contrôle ;
- Présentation des pénalités pouvant être attribuées à l'issu d'un contrôle ;
- Evaluer les risques potentiels de pénalités pour les stagiaires pour s'y préparer au mieux ;
- Analyser une situation de contrôle au regard des droits et devoirs de la personne contrôlée (mise en situation) ;
- Discussion sur la création d'un cadre positif pour le bon déroulement d'un contrôle ;
- Retours d'expériences de situations de contrôle vécues par les stagiaires.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, cas concrets, mise en pratique.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

23- PREMIERS SECOURS SUR MA FERME : LA FORMATION PSCI

Date	Mardi 6 décembre	Intervenant e(s)	Ana Mouton, Protection civile du Lot
Durée	1 jour	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	196 € / jour

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

Savoir réagir face à des situations de la vie quotidienne, être capable d'appliquer des gestes de premiers secours.

Contenu

- Malaise et Alerte ;
- Plaies et la protection ;
- Brûlures ;
- Traumatismes ;
- Hémorragies ;
- Obstruction des voies aériennes ;
- Perte de connaissance ;
- Arrêt cardiaque ;
- Alerte aux populations.

Méthodes pédagogiques

Étude de cas et remue-méninge, exposé, démonstration pratique.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

24- TRACTEUR POUR LES NUL LES

Date	Mardis 04 et 18 octobre	Intervenant e(s)	Jérémy DERENDINGER, paysan
Durée	2 jours	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlot@orange.fr
Lieu	Le Bourg	Crédit VIVEA	175 € / jour

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Connaître les bases du tracteur, son fonctionnement, son utilité ;
- Mieux appréhender la conduite d'un tracteur et la gestion des outils de travail du sol qui lui sont associés.

Contenu

- Les composants principaux d'un tracteur et les différents tracteurs existants (puissance, utilisation, protection) ;
- Mécanique de base ;
- Principes de base de sécurité (sur la route, au quotidien) ;
- Les différents modes d'attelage (simple, avec vérin, avec feux de signalement) ;
- Les différents outils de travail du sol et leur utilisation ;
- Mise en situation : manipulation et manœuvre, attelage et dételage, conduite dans les conditions d'utilisation du matériel (fauche, labour, etc).

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, échanges d'expériences, application pratique.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

25- INITIATION À LA SOUDURE : PRINCIPES ET APPLICATION

Date	Mercredis 05 et 19 octobre ou jeudis 24 novembre et 01 décembre	Intervenant e(s)	François MONNIER, ferronnier métallier et paysan
Durée	2 jours	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlott@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	175 € / jour

Améliorer ses connaissances en soudure à l'électrode enrobée (baguette) et pouvoir les mettre en pratique sur du matériel agricole spécifique.

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Comprendre le procédé de la soudure à l'électrode enrobée (baguette) ;
- Être capable de souder, en maîtrisant sa sécurité ;
- Savoir faire des soudures et réparations de base.

Contenu

- Principe de l'arc électrique et précautions générales ;
- Les différents postes à souder et leurs caractéristiques ;
- Les électrodes ;
- Réglages, géométrie du soudage, vitesse de soudage ;
- Notions de soudage en position et les différents matériaux ;
- Conséquences d'une soudure : appréhender les déformations, notion de zone impactée thermiquement (cas des réparations) ;
- Mise en pratique.

Méthodes pédagogiques

Présentation, échanges d'expériences, théorie.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

26- UTILISER ET ENTREtenir MA DÉBROUSSAILLEUSE EN TOUTE SÉCURITÉ

Date	Mercredi 23 novembre	Intervenant e(s)	Laurent CAUSSIÉ, bûcheron, Sylva Services
Durée	1 jour	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	175 € / jour

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Utiliser une débroussailleuse en toute sécurité ;
- Effectuer l'entretien courant d'une débroussailleuse.

Contenu

- Types de débroussailleuses ;
- Règles de base de l'utilisation de la débroussailleuse ;
- Équipements de protection individuelle ;
- Entretien de la débroussailleuse ;
- Changement de fil ou disque.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, échanges d'expériences, application pratique.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

27- JE SUIS ASSOCIÉ E ET JE VEUX NAVIGUER SEREINEMENT SUR LA COMPTA

Date	À définir	Intervenant e(s)	Ingrid POUDRET - AFOCG Quercy
Durée	1 jour	Responsable(s) pédagogique(s)	Ingrid Poudret afocg.quercy@gmail.com
Lieu	Le Bourg	Crédit VIVEA	231 € / jour

Formation sur le logiciel Istéa

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

Maîtriser le logiciel pour être capable de consulter régulièrement la comptabilité de l'entreprise sans craindre de modifier les données.

Contenu

Première demi-journée :

- échanges autour de la gestion de l'entreprise et de sa comptabilité entre les associé·es ;
- présentation du fonctionnement du logiciel Istéa (versions, sauvegardes, emplacement des fichiers, exports...).

Deuxième demi-journée :

- mise en pratique sur sa propre comptabilité : je navigue dans les différentes pages ;
- sortie d'éléments précis de la comptabilité : je sais trouver les informations dont j'ai besoin.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques la première demi-journée et exercices pratiques la deuxième.

Modalités d'évaluation

Points d'étapes lors de la mise en pratique et bilan en fin de journée.

28- CALCULER SES COÛTS DE REVIENT EN FLEURS COUPÉES POUR DÉFINIR LE JUSTE PRIX

Date	À définir	Intervenant e(s)	Aurélie CHALLANCIN, AFOCG Quercy
Durée	2 jours	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurélie CHALLANCIN afocg.quercy@gmail.com
Lieu	Douelle	Crédit VIVEA	231 € / jour

Formation réservée aux horticulteur·rices

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Acquérir une méthode de calcul des coûts de revient grâce à un outil pratique ;
- Être capable de justifier ses prix des ventes.

Contenu

Jour 1 :

- échange autour de vos pratiques d'élaboration d'un prix de vente
- présentation de la méthodologie de calcul d'un coût de revient et mise en pratique.

Jour 2 :

- présentation et échange autour des composantes de la fixation d'un prix de vente ;
- analyse partagée des coûts de revient calculés entre les 2 sessions par les participants et retour sur la méthode utilisée.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et méthodologiques

Mise en situation pour la prise en main des outils

Echanges

Modalités d'évaluation

Bilan en fin de journée

Mise en situation

29- CALCULER SES COÛTS DE REVIENT POUR DÉFINIR LE JUSTE PRIX

Date	À définir	Intervenant e(s)	Aurélie CHALLANCIN, AFOCG Quercy
Durée	2 jours	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurélie CHALLANCIN afocg.quercy@gmail.com
Lieu	Assier	Crédit VIVEA	231 € / jour

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Acquérir une méthode de calcul des coûts de revient grâce à un outil pratique ;
- Être capable de justifier ses prix des ventes.

Contenu

Jour 1 :

- échange autour de vos pratiques d'élaboration d'un prix de vente ;
- présentation de la méthodologie de calcul d'un coût de revient et mise en pratique.

Jour 2 :

- présentation et échange autour des composantes de la fixation d'un prix de vente ;
- analyse partagée des coûts de revient calculés entre les 2 sessions par les participants et retour sur la méthode utilisée.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et méthodologiques

Mise en situation pour la prise en main des outils

Echanges

Modalités d'évaluation

Bilan en fin de journée

Mise en situation

30- BUREAUTIQUE

Date	08 décembre	Intervenant e(s)	ADEAR du Lot
Durée	1 jour	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurore PÉGUIN formation-adearlot@orange.fr
Lieu	Assier	Crédit VIVEA	175 € / jour

Gestion des mails, navigation internet, traitement texte et tableur, etc. : une formation sur mesure en fonction de vos envies et besoins.

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Être autonome au quotidien face à son ordinateur ;
- Simplifier et fluidifier ses démarches informatiques.

Contenu

À définir lors de vos inscriptions : contactez-nous !

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, cas concrets, pratiques et échanges entre les participants.

Modalités d'évaluation

Mise en situation

31- FACE AUX ALÉAS DE LA VIE, QUEL STATUT MATRIMONIAL ET QUELLE FORME JURIDIQUE NOUS PROTÈGENT-ILS AU MIEUX ?

Date	Vendredi 9 décembre	Intervenant e(s)	Jérôme CHAUBET, avocat
Durée	1 jour	Responsable(s) pédagogique(s)	Aurélié Challancin afocg.quercy@gmail.com
Lieu	Assier	Crédit VIVEA	231 € / jour

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Savoir exprimer ses objectifs patrimoniaux pour chacun des membres du couple et ses interrogations ;
- Mesurer l'impact du régime matrimonial et de la forme juridique de l'exploitation sur les droits patrimoniaux de chacun des membres du couple notamment en cas de décès ou de divorce ;
- Choisir son statut matrimonial et la forme juridique de son exploitation en accord avec les droits patrimoniaux souhaités pour chacun des membres du couple.

Contenu

- Accueil et expression des attentes et objectifs des stagiaires ;
- Apport de contenu sur les différents régimes matrimoniaux (mariage, PACS, concubinage) ;
- Apport de contenu sur les différentes formes juridiques d'exploitation agricole ;
- Ce que les stagiaires retirent des apports de contenu par rapport à leurs situations et leurs objectifs Retour sur les questions / post-it réalisés le matin et vérification des réponses apportés ou non aux attentes.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques

Exercices d'autodiagnostic et échanges

Mise en situation

Modalités d'évaluation

Bilan en fin de journée

Mise en situation

32- LA DJA - DOTATION JEUNE AGRICULTEUR : FONCTIONNEMENT, OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS

Date	Mardis 13 septembre, 4 octobre, 15 novembre et 13 décembre	Intervenant e(s)	AFOCG Quercy, ADEAR du Lot
Durée	4 demi journées	Responsable(s) pédagogique(s)	Mathilde BONNARD installation-adearlot@orange.fr
Lieu	Assier	Crédit VIVEA	210 € / jour

ATTENTION, cette formation est obligatoire pour les personnes qui déposent une DJA avec l'ADEAR

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Connaître et comprendre les droits et les engagements liés à la demande de la DJA ;
- Connaître les textes réglementaires de la DJA et du Plan d'Entreprise ;
- S'approprier et analyser les composantes économiques de son projet.

Contenu

- Présentation des conditions de demande de DJA ;
- Présentation des engagements du jeune agriculteur et du fonctionnement des avenants ;
- Présentation du logiciel Plan d'Entreprise ;
- Echange et discussion avec le groupe.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, échanges, études de cas.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

33- MÛRIR SON PROJET D'INSTALLATION ET LE CONFRONTER AU TERRITOIRE

Date	Entre le 20 septembre et fin décembre	Intervenant e(s)	ADEAR du Lot
Durée	11 jours	Responsable(s) pédagogique(s)	Mathilde BONNARD et Yves BRUEL installation-adearlot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	0 € / jour accompagnement collectif pris en charge par la région

Ce cycle d'accompagnement permet de réfléchir collectivement et d'avancer par étapes dans la définition des différents aspects du projet quelque soit le stade de réflexion/réalisation du projet au départ. Les échanges avec d'autres porteurs de projet et avec des agriculteurs concrétisent les réflexions tout au long du cycle.

Prérequis

Avoir fait un accueil collectif.

Objectif(s)

- Préciser son projet agricole et le situer dans le contexte agricole et lotois ;
- Connaître les principales démarches à réaliser ;
- Acquérir les bases juridiques, sociales, fiscales ;
- Dimensionner économiquement son projet.

Contenu

- Le parcours à l'installation agricole ;
- Exploration des projets ;
- Journées thématiques pour approfondir les étapes de l'ensemble de ce parcours : cohérence vie professionnelle/vie privée, installations en collectif, le foncier, prévisionnel économique et financement du projet, agriculture paysanne, commercialisation, labels qualité, etc.

34- DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Date	Jeudis 13 octobre matin et 01 décembre matin	Intervenant e(s)	ADEAR du Lot
Durée	2 demi-journées	Responsable(s) pédagogique(s)	Mathilde BONNARD et Yves BRUEL installation-adearlot@orange.fr
Lieu	Assier	Crédit VIVEA	0 € / jour accompagnement collectif pris en charge par la région

Faciliter la réalisation des démarches finales d'installation.

Prérequis

Avoir fait un accueil collectif.

Objectif(s)

Rassurer les porteurs de projets sur les phases finales d'installation en les appuyant pour remplir les documents officiels d'installation.

Contenu

Explication de la chronologie des démarches administratives d'installation (CERFA P0, dossier MSA, demande autorisation d'exploiter...) ; et appui au remplissage.

Méthodes pédagogiques

Travail individuel, échange en groupe, présentation de différents outils de gestion de projet.

35- ÉMERGENCE DU PROJET

Date	Jeudi 10 novembre	Intervenant e(s)	ADEAR du Lot
Durée	1 jour	Responsable(s) pédagogique(s)	Mathilde BONNARD et Yves BRUEL installation-adearlot@orange.fr
Lieu	Assier	Crédit VIVEA	0 € / jour accompagnement collectif pris en charge par la région

1 journée en collectif pour faire avancer son projet au stade de l'émergence (clarification, projection dans le temps et l'espace, plan d'actions)

Prérequis

Avoir fait un accueil collectif.

Objectif(s)

Définir plus précisément son projet, découvrir des outils pour le représenter, se projeter, planifier, organiser, prendre conscience, faire des choix, et en sortir avec un plan d'actions plus clair.

Contenu

- Clarifier ce qu'on veut produire (un schéma pour bien se comprendre) ;
- Se représenter sa ferme (un dessin vaut mieux qu'un long discours) ;
- Planifier la mise en œuvre de son projet (les outils de planning / retroplanning) ;
- Se projeter sur plusieurs années (avec la frise temporelle) ;
- Commencer à dimensionner sa ferme et ses activités (le tableau multi-thématique sur 4 ans).

Méthodes pédagogiques

Travail individuel, échange en groupe, présentation de différents outils de gestion de projet.

36- ANTICIPER POUR BIEN TRANSMETTRE, POUR INSTALLER, POUR S'ASSOCIER

Date	Du 16 novembre au 14 décembre, suivi d'un accompagnement individuel	Intervenant e(s)	MSA, Cabinet Autrement Dit, AFOCG Quercy, ADEAR du Lot, notaire
Durée	4 jours	Responsable(s) pédagogique(s)	Elia VIEUSSENS transmission-adearlot@orange.fr
Lieu	À définir	Crédit VIVEA	210 € / jour

L'objectif de cette formation est de permettre aux futurs cédants d'avoir en leur possession tous les éléments d'ordre technique, administratif, juridique, économique, social mais aussi humain pour être acteur de leur démarche de transmission.

Elle s'organise en trois modules complémentaires : "Prendre en main la transmission de sa ferme", "Identifier les étapes clés et se projeter financièrement" et "Comprendre les enjeux juridiques et fiscaux de la transmission".

Prérequis

Aucun

Objectif(s)

- Identifier ses enjeux, ses valeurs et ses besoins quand à la reprise de l'exploitation ;
- Dans le cadre familial ou hors du cadre familial, identifier les facteurs clés favorisant la prise de fonction et le développement de l'autonomie du repreneur ou du successeur ;
- Identifier les étapes clés d'un projet de transmission ;
- Être capable de projeter financièrement : comprendre le calcul de la retraite, calculer la valeur de sa ferme, etc. ;
- Mettre en place son plan individuel d'actions et établir un calendrier ;
- Comprendre les enjeux juridiques et fiscaux de la transmission.

Contenu

- Étapes clés d'un projet de transmission, présentation des organismes et services, présentation de l'échelle de temps, présentation du parcours à l'installation et des étapes ;
- Enjeux de la transmission, facteurs clés de la réussite d'un projet de transmission, imaginer ma place et mon rôle dans le projet de transmission ;
- Éléments clés pour établir une bonne relation avec le repreneur (rencontre, négociation, confiance...), pour contribuer aux bonnes conditions de reprise, anticiper la suite, bilan du cycle de formation ;
- Explication du calcul de la retraite et estimation des droits acquis, présentation des droits sociaux, juridiques et fiscaux de retraité (cumul emploi retraite, droit de garder une petite surface...) ;
- Méthodes de calcul de la valeur de sa ferme, estimation des besoins économiques à satisfaire à la retraite et des ressources disponibles, construction d'un plan d'action et du calendrier ;
- Les enjeux juridiques et fiscaux de la transmission.

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, échanges d'expériences, application pratique.

Modalités d'évaluation

Mise en situation.

LA PRISE EN CHARGE DES FORMATIONS

Si vous êtes chef.fe d'exploitation agricole, entrepreneur.se du paysage, de travaux agricoles ou forestiers, collaborateur.trice d'exploitation ou d'entreprise agricole, aide familial ou cotisant.e de solidarité et que vous réglez chaque année une contribution formation collectée par la MSA, votre formation sera prise en charge entièrement par le fonds VIVEA.

Les porteurs de projet engagés dans un parcours CE PPP seront également pris en charge par les fonds de formation VIVEA, et sans plafond, si et seulement s'ils n'ont pas d'autre moyen de financer leur formation (CPF, Pôle Emploi...).

Chaque contributeur dispose de 2 250 € / an pour se former (environ 12 jours). Ce crédit est disponible par année civile et n'est pas reportable d'une année sur l'autre. Chaque contributeur peut consulter à tout moment son solde sur son compte personnel sur le site VIVEA. Si vous n'avez plus de crédit disponible, l'Organisme de Formation pourra facturer le coût de la formation.

Suivez votre crédit et créer votre compte VIVEA sur le site vivea.fr ou allez visiter la [FAQ](#) de VIVEA pour en apprendre plus !

Si vous ne contribuez pas aux fonds VIVEA, il existe d'autres solutions que nous pouvons vous proposer. Dans ce cas, faites-le nous savoir !

LE CRÉDIT D'IMPÔT FORMATION

Dans le cadre de la loi en faveur des PME, tout chef d'entreprise **au régime d'imposition réel** peut bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'il participe à des formations. Ce crédit d'impôt est destiné à encourager à se former.

Comment est calculé le crédit d'impôt ? Le montant déductible des impôts correspond au total des heures passées en formation au cours de l'année civile, multiplié par le taux horaire du SMIC en vigueur au 31 décembre, dans la limite de 40 heures par an et par entreprise (soit 6 jours environ). En 2022, ce crédit d'impôt sera doublé

Exemple : en 2022, vous avez suivi une journée de formation soit 7 heures. Votre crédit d'impôt s'élèvera à 7h x 10,57 € (SMIC horaire au 01/01/2022) soit 73,99 € / journée de formation.

Comment bénéficier du crédit d'impôt ? Lors de la déclaration d'impôt, il faut renseigner la déclaration spéciale Cerfa n°12635-01 disponible auprès du service des impôts, ou bien téléchargeable sur www.impot.gouv.fr dans la rubrique « Recherche de formulaire ». Le crédit d'impôt calculé doit ensuite être reporté sur la déclaration n°2042 C - § 8 – case WD ou sur la déclaration n°2572 (impôt sur les sociétés).

Les justificatifs à conserver : en cas de contrôle, le stagiaire ayant déclaré un crédit d'impôt devra prouver qu'il a bien suivi une formation. La facture et l'attestation de présence précisant le nom du stagiaire, qui sont fournies par l'Organisme de Formation, peuvent servir de justificatif.

Pour savoir si vous êtes à jour de vos cotisations VIVEA,
Prenez contact avec la MSA Nord Pyrénées
Au : 05 65 35 86 00



LE SERVICE DE REMPLACEMENT

Dans le cadre d'une formation, un chef d'entreprise peut faire appel au service de remplacement.

Si vous êtes au régime d'imposition réel, avec le crédit d'impôt, le remplacement vous coûte 2,36 € de l'heure ! Si vous avez déjà un salarié sur l'exploitation, vous pouvez vous faire remplacer par celui-ci. A défaut, le service de remplacement vous aide à en trouver un.

Service de remplacement

Maison de l'Agriculture
430, Avenue Jean Jaurès
46000 Cahors
Tél. : 05 65 23 22 68
Fax : 05 65 23 22 67
Email : sra46@wanadoo.fr

Le remplacement pourra s'effectuer le jour de la formation ou dans un délai maximum de 3 mois à compter de la date de la formation.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact directement avec le service de remplacement : les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h – de 14h à 17h30.

NOUS CONTACTER



Place de la halle
46 320 ASSIER
09 80 78 99 86
afocg.quercy@gmail.com
www.interafocg.org/afocg46



Place de la halle
46320 ASSIER
05 65 34 08 37
adearlot@orange.fr
www.agriculturepaysanne.org/adear-du-lot

Les formations proposées dans ce catalogue sont mises en place avec le concours financier de

